

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



26071600

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

27 MAI 2026

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0401 206 450**

Nom

(en entier) : **BRIDGESTONE AIRCRAFT TIRE (EUROPE)**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Bavay sn B-7080 Frameries**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateur/Mandat du commissaire

Extrait de l'Assemblée Générale du 30/04/2026

L'assemblée acte les nominations suivantes:

- Mr Jean-Philippe MINET, domicilié à l'avenue de l'Aiglon 2, B-1180 Uccle en Belgique;
- Mr Thierry DESCHAMPS domicilié rue Houzeau 86a à B-7022 Mons Belgique
- Mme. Mika MIYAZAKI, domiciliée Avenue des Nénuphars 30, A10.3, boîte 31, 1160 Auderghem, Belgique
- Arata TOMITA, domicilié domicilié à Higashi 1-17-7-1204, Kunitachi City, Tokyo, Japon
- Mr. Naito MASAKI, domicilié Dori Azabu 503, 5-12-18 Roppongi, Minato-ku, Tokyo, Japon
- Mr Yohei KOMATSU, domicilié à 104-0051 Tokyo, 2-5-7-804, Tsukuda, Chuo-ku, Japon.

L'assemblée prend acte que la fonction d'administrateur-délégué de la société sera assurée par :

- Mr Jean-Philippe MINET.

Le mandat des administrateurs est non rémunéré et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2032 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2031.

L'assemblée générale nomme KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem (ci-après "KPMG"), en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans, pour le contrôle des comptes annuels de Bridgestone Aircraft Tire (Europe) SA pour les exercices comptables clos les 31 décembre 2026, 2027 et 2028.

Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2028. KPMG a désigné madame Vanessa Cordonnier (IRE Nr. A02391), réviseur d'entreprises, ayant comme adresse professionnelle Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, comme représentant permanent.

Pour extrait analytique conforme
Jean-Philippe MINET
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).